



Ville de La Tour-de-Peilz

Municipalité

Programme de législature Pour les années 2006 à 2011

I. Les maîtres mots du programme de législature 2006-2011

1. Sérénité

Plus petite des trois grandes communes du district de Vevey, La Tour-de-Peilz a deux voisines prestigieuses : Vevey l'industrielle et Montreux la touristique. Entre les deux, notre commune affiche avec sérénité sa vocation de Ville discrète et paisible, dont les habitants disposent d'une qualité de vie enviée, de services publics proches et accueillants, d'établissements scolaires publics et/ou privés d'excellente réputation. S'appuyant sur cette situation favorable, la Municipalité entend promouvoir un développement graduel et maîtrisé au profit des habitants de la commune et de ses visiteurs.

2. Convivialité

Traversée par la route cantonale et la ligne CFF du Simplon, La Tour-de-Peilz propose au regard des promeneurs des sites magnifiques sur les rives du lac et sur les hauts de la commune. Force est pourtant de constater que le centre-ville tel qu'il se présente actuellement ne constitue pas encore l'espace de rencontre qu'il devrait être. La Municipalité entend donc développer des projets visant à offrir aux Boélands un lieu où l'on pourra se croiser et se parler tout en faisant ses achats, et par là même redynamiser le centre marchand de la Ville.

3. Accessibilité

Un lieu de rencontre doit être alimenté et donc accessible. La problématique des circulations, des places de stationnement ainsi que de la fréquence et de la qualité des transports publics sont au centre des préoccupations de la Municipalité pour la législature. A forte composante résidentielle, La Tour-de-Peilz ne peut négliger le transport individuel qui doit conserver sa place aux côtés des transports publics tout en limitant les nuisances du trafic automobile en matière environnementale et de sécurité.

4. Sécurité

L'insécurité est un mal insidieux. En s'engageant fortement pour l'édification d'une police régionale de proximité, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a incité à la mise en place d'une structure qui, en quelques mois, a fait ses preuves et permis de diminuer le sentiment d'insécurité de ses concitoyens. Sans négliger aucune des évolutions rendues nécessaires par les phénomènes de société et les différentes formes de délinquance, la Municipalité continuera de se battre pour une police proche du citoyen, intégrée dans une plateforme de sécurité régionale, contrôlable par les exécutifs communaux et financièrement supportable par l'ensemble de la communauté boélande.



La Tour-de-Peilz n'est pas une île. Au contraire, elle est une des pièces géographiquement centrale d'une région en construction depuis plus de 35 ans. Si le rapprochement entre les communes est lent et les processus de décision souvent compliqués, force est de constater que le mouvement est tout à la fois solide et irréversible. Entre les trois communes-villes, la concurrence n'est pas de mise. La Tour-de-Peilz plaide en faveur de la **complémentarité** des infrastructures ainsi que de l'offre touristique, culturelle et de loisirs. Avec les collectivités des hauts, notre commune, qui n'a pas complètement oublié qu'elle fut aussi, il n'y a pas si longtemps, un village, entend jouer le rôle de trait d'union. Les Boélands développeront avec leurs voisins des synergies et des collaborations qui ont un sens sans pour autant renoncer à afficher leurs particularités.

II. Les dossiers de la législature

1. Administration générale :

	Objectifs	Projets
1.1	Renforcer la politique de communication et d'information, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'administration	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'identité visuelle de la commune (en intégrant le Musée suisse du jeu) - Modernisation des supports de présentation et rénovation de l'Info La Tour - Création d'un journal interne - Mise en place d'un portail intranet
1.2	Faciliter les démarches administratives des usagers et l'accès des locaux communaux aux personnes à mobilité réduite	Préavis pour la rénovation de la Maison de commune
1.3	Poursuivre l'intégration de la Bibliothèque communale dans l'offre régionale. La soutenir dans son rôle de promotion de l'écrit	Mise en place d'un catalogue virtuel commun
1.4	Soutenir toute initiative pouvant conduire à la renaissance d'une Association des sociétés locales	Sociétés locales à réunir en assemblée

2. Sport et jeunesse :

	Objectifs	Projets
2.1	Contribuer au développement de l'offre en faveur des jeunes, notamment par le biais des sociétés formatrices	<ul style="list-style-type: none"> - Révision de la politique de subventionnement - Réflexion sur les mérites sportifs
2.2	Développer le secteur prévention de Sport & Jeunesse notamment en rapprochant l'animateur des structures scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinition du poste d'animateur sport et jeunesse - Renforcement des passerelles avec les différents partenaires



3. Personnel communal :

	Objectifs	Projets
3.1	Adapter le système de rémunération du personnel communal	Renforcement de l'aspect incitatif du système de rémunération
3.2	Professionnaliser la gestion des ressources humaines au sein de l'administration. Renforcer son aspect qualitatif	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un document sur la politique du personnel - Amélioration qualitative de la formation continue - Rationalisation de la gestion RH
3.3	Repenser la politique en matière de places d'apprentissage au sein de la commune	Création de places d'apprentissage dans des secteurs délaissés aujourd'hui (concierges, bibliothèque, menuiserie, voirie)
3.4	Coordonner la politique du personnel avec les communes de Montreux et de Vevey	Renforcement de l'échange d'informations

4. Sécurité :

	Objectifs	Projets
4.1	Participer activement à la mise sur pied de Police Riviera tout en préservant une police de proximité	Engagement actif au sein du Comité de direction
4.2	Maintenir le sentiment de sécurité des citoyens à un haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> - Présence préventive et dissuasive en rue - Maintien du poste de police ouvert au public dans le cadre des heures d'ouverture des bureaux de l'administration - Collaboration étroite avec tous les partenaires concernés (autres services de la commune et régionaux) - Action dans le but de diminuer les incivilités et de renforcer le sentiment de sécurité - Développement de la lutte contre la délinquance, en particulier des jeunes - Accentuation de la lutte contre la délinquance et les incivilités routières - Développement du contact police/citoyens -
4.3	Améliorer la qualité du trafic en ville de La Tour-de-Peilz en agissant sur la vitesse, la fluidité et la sécurité en respectant les lignes directrices du PDCom	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration de zones 30 km/h - Amélioration, voire changement de la programmation et de la signalisation lumineuse réglant le trafic sur la Grand-Rue entre l'av. des Baumes et l'av. Edouard-Müller - Réaménagement du carrefour Clos-d'Aubonne/Edouard-Müller avec modification des priorités - Aménagement d'un modérateur de trafic à la route de Chailly - Contrôles radars et speedy par Police Riviera
4.4	Ancrer la régionalisation de la Sécurité civile	Intégration du SDIS et de la PCi au sein de l'Association de communes Sécurité Riviera



5. Culture :

	Objectifs	Projets
5.1	Soutenir le développement du Musée suisse du jeu	- Adaptation de la subvention communale - Renforcement de la signalétique - Etudier et réaliser un circuit du jeu à travers la ville
5.2	Encourager et mettre en valeur les projets culturels boélands	Rendre plus visible l'action de la Commission culturelle
5.3	Augmenter l'attrait de La Tour-de-Peilz en matière d'offre culturelle	Intégrer la Salle des Remparts dans l'activité et la coordination culturelles régionales

6. Domaines et bâtiments :

	Objectifs	Projets
6.1	Achever la transformation de la Salle des Remparts	Intégration des nouvelles possibilités offertes par la salle dans l'offre culturelle et associative communale et régionale
6.2	Développer l'offre en activités sportives sur le territoire communal	- Réfection du terrain de Gérénez - Etude de l'aménagement d'une place multi-sports
6.3	Lancer un projet d'aménagement de la place des Terreaux	Projet à reprendre après l'adoption du RPGA
6.4	Développer un programme d'économies d'énergies dans les bâtiments communaux	- Cours de sensibilisation pour les concierges - Informations aux locataires et utilisateurs
6.5	Introduire une grille d'analyse « développement durable » dans les décisions et préavis municipaux	Pour tous les projets présentés, développer cette approche
6.6	Entretenir et valoriser le patrimoine communal	Selon plan des investissements

7. Urbanisme et travaux publics

	Objectifs	Projets
7.1	Définir une politique de développement urbanistique de la Ville	Elaboration d'un nouveau plan général d'affectation (PGA) et son règlement (RPGA)
7.2	Créer une zone de rencontre au centre-ville pour les habitants, les visiteurs et les commerçants de la Ville	Projet d'aménagement d'un parking souterrain sous la place des Anciens-Fossés en collaboration avec les commerçants de la place
7.3	Développer l'offre des transports publics en concrétisant le projet de nouvelle ligne de bus (liaison par l'Est de la commune à destination des hauts)	Relance du projet reporté à 2008 à la demande d'une des communes partenaires
7.4	Etendre les espaces de détente mis à disposition des habitants	- Aménagement d'une zone détente sur les hauts de la commune (ex. La Poneyre) - Réactualisation des dessertes pédestres



7.5	Optimiser la gestion et le tri des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un centre définitif de collecte des déchets - Etablissement d'un règlement régional sur la collecte des déchets
-----	--	---

8. Services sociaux

	Objectifs	Projets
8.1	Poursuivre le développement de l'offre dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, en collaboration avec Vevey, les communes du district et les entreprises privées	<ul style="list-style-type: none"> - Création de nouvelles places en garderies pour répondre, sur le territoire communal, aux besoins des enfants en âge préscolaire dont les parents ont une activité professionnelle - Effort effectué également vers les structures d'accueil parascolaires existantes (réfectoires et UAPE) à renforcer si nécessaire en fonction des besoins - Avec l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2007, de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), création par la région d'un ou plusieurs « réseau d'accueil de jour » regroupant les communes, les entreprises et les structures d'accueil (garderies, UAPE et réseaux de mams de jour)
8.2	Suivre attentivement l'évolution des besoins et de l'offre aux aînés	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien renouvelé au Centre de loisirs et salle à manger de l'Escale - Collaboration développée avec Pro Senectute et les groupements d'aînés
8.3	Soutenir et collaborer avec les institutions et groupes actifs dans le domaine social et médico-social, tant sur le plan local que régional	<ul style="list-style-type: none"> - Présence active de la commune dans les diverses structures régionales à caractère social et médico-social - Soutien aux initiatives bénévoles locales

9. Ecoles :

	Objectifs	Projets
9.1	Contribuer à maintenir la qualité de l'enseignement scolaire public sur le territoire de la commune	Maintien et développement des actions ponctuelles en faveur des élèves des établissements de La Tour-de-Peilz
9.2	Défendre la proximité entre école et commune malgré la cantonalisation de l'école vaudoise	Présence active au sein des futurs conseils d'établissements
9.3	Faire face aux contraintes de la démographie scolaire	Poursuite de la réflexion sur la répartition des élèves entre le haut et le bas de la commune et entre les communes du Cercle



10. Economie et tourisme :

	Objectifs	Projets
10.1	Contribuer au dynamisme du tissu économique et commercial boéland	Projet d'aménagement d'un parking souterrain sous la place des Anciens-Fossés en collaboration avec les commerçants de la place
10.2	Adopter un nouveau concept pour le marché de La Tour-de-Peilz	Déplacement du marché en un lieu plus approprié

11. Finances :

	Objectifs	Projets
11.1	Poursuivre une politique d'équilibre budgétaire	Maintien de la dette communale au niveau le plus bas possible (actuellement 35 millions)
11.2	Maintenir dans la mesure du possible le taux d'imposition communal à son niveau actuel	Volonté de combattre tout transfert de charges de l'Etat

27 novembre 2006

